

Autoconsommation : décollage d'un nouveau modèle énergétique selon les Echos Etudes



La question n'est pas de savoir si le marché de l'autoconsommation va décoller, mais quand et qui en profitera le plus. Analyse par les consultants des Echos Etudes !

Arrivée d'Ikea, réveil du segment BtoB, évolution de la réglementation, le marché de l'autoconsommation est en pleine ébullition. Même si tous les freins ne sont pas encore levés, il bénéficie de vents porteurs et devrait continuer d'attirer de nouveaux entrants. Dans leur dernière publication « Autoconsommation : décollage d'un nouveau modèle énergétique », les consultants des Echos Etudes ont analysé en profondeur le marché de l'autoconsommation et dressé des projections à moyen terme.

Un marché qui passe à la vitesse supérieure

Le marché français de l'autoconsommation est encore anecdotique en France. A fin juin, on comptait presque 78 000 installations raccordées au réseau d'Enedis. Cela peut paraître peu quand on sait que les autoconsommateurs se comptent par centaines de milliers en Allemagne. Mais le marché est clairement en train de passer à la vitesse supérieure. La puissance photovoltaïque en autoconsommation raccordée a plus que triplé en 2 ans et le rythme des raccordements s'accélère chaque trimestre. Ikea ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Ce n'est pas un hasard si l'enseigne vient de lancer son offre de panneaux photovoltaïques, en partenariat avec Voltalia. Et ce n'est pas le seul distributeur à s'inviter sur ce marché naissant. Le spécialiste de la vente de pièces détachées de voiture Oscaro a lancé sa solution clé en main de panneaux solaires fin 2018.

Vents porteurs

Malgré quelques freins encore persistants, le marché de l'autoconsommation a de beaux jours devant lui. D'une part, si le coût financier est souvent un obstacle pour les ménages (il faut compter entre 7

500 € et 9 000 € environ pour une installation photovoltaïque de 3 kWc), il tend à se réduire. En moyenne, les coûts d'investissement ont diminué de 7 % par an sur les dernières années, grâce à la chute du prix des panneaux qui représente 60 % à 80 % de l'investissement global. En moins de 5 ans, le prix des panneaux a été divisé par plus de deux. Quant au prix de l'électricité, s'il est relativement bas, il ne cesse d'augmenter.

D'autre part, l'autoconsommation correspond aux aspirations d'une part grandissante de la population en quête de solutions plus respectueuses de l'environnement, de frugalité mais aussi d'une volonté de mieux maîtriser sa consommation. De plus, le photovoltaïque a aujourd'hui meilleure presse qu'il y a quelques années, lorsque le dynamisme du marché avait attiré des acteurs peu scrupuleux. Enfin, l'autoconsommation s'affirme comme un des moyens pour réussir la transition énergétique. Si la France est plutôt en ligne avec ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, elle ne l'est pas du tout concernant le déploiement des énergies renouvelables et encore moins pour la réduction de sa consommation d'énergie.

Objectifs dépassés

Malgré cette nouvelle dynamique, le marché change de visage. L'essentiel de la croissance s'est fait jusqu'à présent avec l'autoconsommation individuelle, largement dominante dans le parc. Mais son rythme tend à ralentir. Certes, le confinement a gelé une grande partie des travaux. Toutefois, la tendance au ralentissement était déjà bien présente avant la crise sanitaire. Pour autant, ce segment va continuer de profiter de la baisse des coûts des installations et de la hausse du prix de l'électricité, ce qui va diminuer le temps de retour sur investissement. D'après les estimations des Echos Etudes, le nombre d'installations devrait augmenter de 10 % à 15 % en moyenne chaque année d'ici 2025. A ce rythme, l'objectif de la PPE de 200 000 installations en 2023 devrait être atteint voire dépassé.

Le segment BtoB, en revanche, est appelé à accélérer. Il a pâti, jusqu'à présent, d'un mode de promotion par appel d'offres qui n'a pas rencontré le succès escompté. Quasiment toutes les sessions ont été sous-souscrites. La CRE a même réduit par deux la puissance attribuée pour les deux dernières tranches. Mais la volonté du Gouvernement d'accorder un coup de pouce à la filière en relevant prochainement le plafond de puissance en guichet ouvert à 500 kWc va dans le bon sens. La réglementation environnementale 2020 (RE 2020) pourrait aussi avoir un impact positif en favorisant cette solution. Le réveil de ce segment semble d'ailleurs engagé.

Par exemple, la puissance raccordée des installations raccordées au réseau de transport a bondi de 283% en 2019. Même si ces chiffres sont à prendre avec précaution, tant les volumes globaux sont anecdotiques, ils sont encourageants. Si cette tendance se poursuit, le segment BtoB pourrait se développer rapidement pour atteindre une capacité installée de l'ordre de 500 MWc à l'horizon 2025 d'après l'étude. De quoi attirer encore nombre de nouveaux entrants. A côté des acteurs du monde de l'énergie, les enseignes de bricolage, ou les constructeurs automobiles notamment peuvent venir jouer les troubles fêtes.